



BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R53-2026-146

PUBLIÉ LE 25 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

Mission Nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

R53-2026-09-21-00002 - Arrêté du 21 septembre 2026 portant nomination des membres du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Bretagne N° 5 (2 pages)

Page 3

R53-2026-09-24-00002 - Arrêté du 24 septembre 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Finistère N° 5 (1 page)

Page 6

Mission Nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

R53-2026-09-21-00002

Arrêté du 21 septembre 2026 portant
nomination des membres du conseil
départemental d'Ille-et-Vilaine auprès du conseil
d'administration de l'union de recouvrement des
cotisations de sécurité sociale et d'allocations
familiales de Bretagne N° 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé, des familles,
de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 21 septembre 2026 portant nomination des membres du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Bretagne

N° : 5

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article D. 213-7 ;

Vu les arrêtés des 18 mars, 1^{er} et 13 avril, 19 juin 2026 portant nomination des membres du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Bretagne ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2026 portant délégation de signature à Monsieur Lionel CADET, chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Arrête :

Article 1

Sont nommés membres titulaires du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Bretagne, en tant que représentants des assurés sociaux et sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :

- M. Vincent LECERF, en remplacement de M. Ludovic CARRIQUE
- Mme Marianne ADAM, en remplacement de Mme Maureen CASAERT

En conséquence, les sièges de membres suppléants du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Bretagne, en tant que représentants des assurés sociaux et sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), deviennent vacants.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région.

Fait le 21 septembre 2026

**La ministre de la santé, des familles,
de l'autonomie et des personnes handicapées,**

Pour la ministre et par délégation :

Le chef de l'antenne de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale,



Lionel CADET

Mission Nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

R53-2026-09-24-00002

Arrêté du 24 septembre 2026 portant
nomination des membres du conseil
d'administration de la caisse d'allocations
familiales du Finistère N° 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé, des familles,
de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 24 septembre 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Finistère

N° : 5

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article L. 212-2 ;

Vu les arrêtés des 20, 27 mars, 1^{er} avril et 11 juin 2026 portant nomination des membres du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Finistère ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2026 portant délégation de signature à Monsieur Lionel CADET, chef de l'antenne interrégionale de Rennes de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale,

Arrête :

Article 1

Est nommé membre suppléant du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales du Finistère, en tant que représentant des travailleurs indépendants et sur désignation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :

M. Dylan PORHEL

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région.

Fait le 24 septembre 2026

**La ministre de la santé, des familles,
de l'autonomie et des personnes handicapées,**

Pour la ministre et par délégation :

Le chef de l'antenne de Rennes
de la mission nationale de contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale,



Lionel CADET